

Fonds de petites sociétés américaines TD

532099
(08/24)

Fonds Mutuels TD Rapport financier intermédiaire

Période close le 30 juin 2024



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fiducies de fonds commun de placement TD, des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD et des Portefeuilles FNB gérés TD (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de GPTD. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver le rapport financier intermédiaire, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper
Administrateur et
chef de la direction
Le 13 août 2024



Len Kroes
Chef des finances
Le 13 août 2024

Avis aux porteurs de parts

L'auditeur des Fonds n'a pas examiné les Fiducies de fonds commun de placement TD dans le présent rapport financier

GPTD, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant qui a pour mandat d'auditer les états financiers annuels des Fonds. Lorsque l'auditeur n'a pas examiné le rapport financier intermédiaire des Fonds, la législation sur les valeurs mobilières applicable exige qu'il en soit fait mention dans un avis accompagnant le rapport financier.

Fonds de petites sociétés américaines TD

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 (non audité)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements	385 669 \$	385 695 \$
Actifs dérivés (note 3)	17	73
Trésorerie	6 223	5 021
Intérêts et dividendes à recevoir	166	185
Souscriptions à recevoir	112	773
Montants à recevoir pour les ventes de placements	13	73
	392 200	391 820
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	0	0
Charges à payer	29	31
Rachats à payer	187	1 061
Montants à payer pour les achats de placements	1 997	65
	2 213	1 157
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	389 987 \$	390 663 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série (note 5)		
Série Investisseurs	34 232 \$	38 940 \$
Série Conseillers	20 206 \$	23 224 \$
Série F	79 481 \$	84 507 \$
Série D	29 394 \$	30 412 \$
Série O	226 674 \$	213 580 \$
	389 987 \$	390 663 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	55,56 \$	53,86 \$
Série Conseillers	51,12 \$	49,55 \$
Série F	56,32 \$	54,24 \$
Série D	19,97 \$	19,26 \$
Série O	58,89 \$	56,39 \$

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Revenu de dividendes	1 896 \$	1 801 \$
Intérêts aux fins de distributions	113	257
Gain (perte) net réalisé	27 071	7 057
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(11 751)	15 898
Gain (perte) net sur placements et dérivés	17 329	25 013
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	81	220
Revenus de prêts de titres	0	39
Total des revenus (pertes)	17 410	25 272
Charges (note 6)		
Frais de gestion	1 296	1 328
Frais d'administration	98	102
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Frais d'intérêts	3	10
Coûts de transaction	111	45
Total des charges avant les renonciations	1 509	1 486
Moins les charges visées par une renonciation	(4)	(11)
Total des charges nettes	1 505	1 475
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts	15 905	23 797
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	(284)	(359)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 621 \$	23 438 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série		
Série Investisseurs	1 202 \$	2 256 \$
Série Conseillers	689 \$	1 172 \$
Série F	3 211 \$	4 924 \$
Série D	1 113 \$	1 781 \$
Série O	9 406 \$	13 305 \$
	15 621 \$	23 438 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	1,80 \$	2,75 \$
Série Conseillers	1,63 \$	2,49 \$
Série F	2,06 \$	2,85 \$
Série D	0,73 \$	1,05 \$
Série O	2,46 \$	3,44 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds de petites sociétés américaines TD

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	Série Investisseurs		Série Conseillers		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	38 940 \$	41 231 \$	23 224 \$	21 089 \$	84 507 \$	81 536 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 202	2 256	689	1 172	3 211	4 924
Distributions aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	819	799	3 400	1 083	18 302	16 647
Réinvestissement des distributions	0	0	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	(6 729)	(4 250)	(7 107)	(1 640)	(26 539)	(17 251)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	(5 910)	(3 451)	(3 707)	(557)	(8 237)	(604)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 708)	(1 195)	(3 018)	615	(5 026)	4 320
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	34 232 \$	40 036 \$	20 206 \$	21 704 \$	79 481 \$	85 856 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	723	856	469	476	1 558	1 703
Parts rachetables émises	15	15	67	23	326	330
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables rachetées	(122)	(85)	(141)	(36)	(473)	(347)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	616	786	395	463	1 411	1 686
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	670	821	423	470	1 559	1 726

	Série D		Série O		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	30 412 \$	29 226 \$	213 580 \$	194 694 \$	390 663 \$	367 776 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 113	1 781	9 406	13 305	15 621	23 438
Distributions aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	2 284	1 976	4 975	139	29 780	20 644
Réinvestissement des distributions	0	0	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	(4 415)	(2 703)	(1 287)	(9 618)	(46 077)	(35 462)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	(2 131)	(727)	3 688	(9 479)	(16 297)	(14 818)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 018)	1 054	13 094	3 826	(676)	8 620
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	29 394 \$	30 280 \$	226 674 \$	198 520 \$	389 987 \$	376 396 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1 579	1 716	3 787	3 940		
Parts rachetables émises	116	111	85	3		
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0		
Parts rachetables rachetées	(223)	(154)	(23)	(187)		
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	1 472	1 673	3 849	3 756		
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1 520	1 698	3 824	3 872		

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds de petites sociétés américaines TD

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 621 \$	23 438 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Accroissement des intérêts	(86)	(190)
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	(1)	(2)
(Gain) perte net réalisé	(27 071)	(7 057)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	11 751	(15 898)
Achats de placements et de dérivés	(526 639)	(1 118 800)
Produit de la vente, du remboursement et de		
l'échéance de placements et de dérivés	544 119	1 133 348
(Augmentation) diminution des intérêts		
et dividendes à recevoir	19	16
Augmentation (diminution) des charges à payer	(2)	(8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes		
liées aux activités d'exploitation	17 711	14 847
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables,		
déduction faite des distributions réinvesties	0	0
Produit de l'émission de parts rachetables	27 777	18 726
Montants versés au rachat de parts rachetables	(44 287)	(33 463)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes		
liées aux activités de financement	(16 510)	(14 737)
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	1	2
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 201	110
Trésorerie (découvert bancaire)		
à l'ouverture de la période	5 021	10 685
Trésorerie (découvert bancaire)		
à la clôture de la période	6 223 \$	10 797 \$
Intérêts aux fins de distributions reçus*,		
déduction faite des retenues d'impôts	27 \$	67 \$
Dividendes reçus*, déduction faite		
des retenues d'impôts	1 631 \$	1 462 \$

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds de petites sociétés américaines TD

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/
la valeur nominale) au 30 juin 2024 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Services de communication – 1,6 %			
40 226	Frontier Communications Parent Inc.	1 264 \$	1 441 \$
3 018	Ibotta Inc., catégorie A	366	310
52 308	Liberty Media Corporation-Liberty Live, catégorie C	2 506	2 739
10 100	Match Group Inc.	410	420
6 126	Reddit Inc., catégorie A	282	535
152 993	Vimeo Inc.	1 339	781
		6 167	6 226
Consommation discrétionnaire – 8,5 %			
74 716	1661 Inc., conv. priv., série F, placement privé	525	91
30 000	Advance Auto Parts Inc.	2 932	2 599
24 475	BJ's Restaurants Inc.	852	1 162
17 281	Bright Horizons Family Solutions Inc.	2 728	2 602
3 950	Burlington Stores Inc.	824	1 297
25 223	Caleres Inc.	829	1 159
9 225	CAVA Group Inc.	119	1 171
4 511	Duolingo Inc., catégorie A	472	1 288
37 031	Dutch Bros Inc., catégorie A	1 405	2 097
7 876	Etsy Inc.	756	635
4 387	Five Below Inc.	771	654
4 026	Floor & Decor Holdings Inc., catégorie A	390	547
4 457	Installed Building Products Inc.	754	1 254
76 978	Leslie's Inc.	520	441
6 500	Modine Manufacturing Company	784	891
9 134	Ollie's Bargain Outlet Holdings Inc.	729	1 227
23 223	Papa John's International Inc.	2 039	1 493
17 503	Red Rock Resorts Inc., catégorie A	1 082	1 315
3 454	RH	1 110	1 155
26 028	Savers Value Village Inc.	569	436
10 500	Shake Shack Inc., catégorie A	1 507	1 293
11 282	Sila Nanotechnologies Inc., conv. priv., série F, placement privé	590	302
16 419	Skechers USA Inc., catégorie A	984	1 553
21 159	Skyline Champion Corporation	695	1 961
13 638	Strategic Education Inc.	1 575	2 065
41 049	Warby Parker Inc., catégorie A	1 271	902
16 684	Wyndham Hotels & Resorts Inc.	1 432	1 689
		28 244	33 279
Biens de consommation de base – 2,9 %			
34 195	BellRing Brands Inc.	1 129	2 673
21 800	BRC Inc., catégorie A	183	183
55	Coca-Cola Consolidated Inc.	32	81
24 702	Farmers Business Network Inc., placement privé	580	127
8 066	Inter Parfums Inc.	1 448	1 280
13 200	Post Holdings Inc.	982	1 881
4 878	The Boston Beer Company Inc., catégorie A	2 647	2 036
31 415	The Simply Good Foods Company	1 429	1 553
56 177	Utz Brands Inc.	1 077	1 279
		9 507	11 093

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Énergie – 6,8 %			
45 400	Antero Resources Corporation	1 361 \$	2 027 \$
19 300	Cactus Inc., catégorie A	1 334	1 392
20 972	ChampionX Corporation	913	953
17 800	DT Midstream Inc.	1 273	1 730
61 732	Expro Group Holdings NV	1 823	1 936
32 793	Kimbell Royalty Partners Limited Partnership	695	734
37 554	Liberty Energy Inc., catégorie A	472	1 073
65 903	Magnolia Oil & Gas Corporation, catégorie A	932	2 284
11 443	Matador Resources Company	903	933
11 653	Noble Corporation PLC	686	712
74 363	Range Resources Corporation	2 857	3 411
295 065	Southwestern Energy Company	2 334	2 717
72 281	TechnipFMC PLC	2 036	2 586
25 600	Viper Energy Inc.	1 240	1 314
16 600	Weatherford International PLC	2 151	2 781
		21 010	26 583
Services financiers – 16,5 %			
11 822	Assurant Inc.	1 650	2 689
12 346	AXIS Capital Holdings Limited	833	1 193
61 240	Banc of California Inc.	1 168	1 071
22 325	Blue Foundry Bancorp	386	277
5 228	Bowhead Specialty Holdings Inc.	122	181
46 030	Cadence Bank	1 728	1 781
103 841	Capitol Federal Financial Inc.	1 274	780
14 283	Cboe Global Markets Inc.	2 036	3 323
57 600	Columbia Banking System Inc.	1 641	1 567
3 692	CRB Group Inc., conv. priv., série D, placement privé	493	369
819	CRB Group Inc., placement privé	109	82
46 782	CrossFirst Bankshares Inc.	825	897
26 255	Dime Community Bancshares Inc.	1 114	733
12 067	Dogwood State Bank, sans droit de vote, placement privé	163	293
5 157	Dogwood State Bank, placement privé	69	126
28 105	East West Bancorp Inc.	1 934	2 816
54 861	Eastern Bankshares Inc.	913	1 049
15 878	Encore Capital Group Inc.	758	906
18 824	Equity Bancshares Inc., catégorie A	753	906
29 152	FB Financial Corporation	1 278	1 557
17 415	First American Financial Corporation	1 252	1 285
28 848	Five Star Bancorp	863	933
15 046	Goosehead Insurance Inc., catégorie A	1 295	1 182
19 123	Grasshopper Bancorp Inc., placement privé	256	78
4 157	Grasshopper Bancorp Inc., placement privé, bons de souscription, 12 oct. 2028	0	2
32 574	HarborOne Bancorp Inc.	448	496
33 951	Home BancShares Inc.	958	1 113
43 106	Kearny Financial Corporation	726	363
34 377	Live Oak Bancshares Inc.	1 298	1 649
12 459	Onex Corporation	1 281	1 159
23 618	Origin Bancorp Inc.	1 130	1 025
110 342	Oscar Health Inc., catégorie A	2 435	2 388
30 565	Pacific Premier Bancorp Inc.	1 168	960

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
30 399	PennyMac Financial Services Inc.	1 451 \$	3 934 \$
19 675	Pinnacle Financial Partners Inc.	1 513	2 154
10 580	Popular Inc.	601	1 280
16 029	PRA Group Inc.	725	431
17 800	Prosperity Bancshares Inc.	1 503	1 489
6 093	RLI Corporation	1 140	1 173
25 574	Selective Insurance Group Inc.	1 719	3 283
21 836	South State Corporation	2 017	2 283
20 116	StepStone Group Inc., catégorie A	687	1 263
11 900	Stifel Financial Corporation	1 220	1 370
17 139	Texas Capital Bancshares Inc.	1 296	1 434
27 945	The First Bancshares Inc.	1 153	993
11 996	The Hanover Insurance Group Inc.	1 675	2 059
43 190	Groupe TMX Limitée	1 111	1 645
35 624	Toast Inc., catégorie A	187	1 256
18 619	Western Alliance Bancorporation	1 121	1 600
650	White Mountains Insurance Group Limited	1 299	1 616
		52 775	64 492
Santé – 15,1 %			
32 000	10X Genomics Inc., catégorie A	2 027	851
15 894	Akero Therapeutics Inc.	527	510
72 394	Alignment Healthcare Inc.	950	774
9 210	Apellis Pharmaceuticals Inc.	486	483
12 300	Arcellx Inc.	574	929
3 579	argenx SE, CAAÉ	990	2 106
27 100	Arrowhead Pharmaceuticals Inc.	1 026	964
4 680	Azenta Inc.	389	337
79 356	Black Diamond Therapeutics Inc.	513	506
10 286	Blueprint Medicines Corporation	856	1 517
26 739	Bruker Corporation	1 164	2 334
22 715	Caballetta Bio Inc.	594	232
68 075	Caris Life Sciences Inc., conv. priv., série C, placement privé	249	339
46 098	Caris Life Sciences Inc., conv. priv., série D, placement privé	452	230
50 864	Certara Inc.	1 280	964
4 793	CG Oncology Inc.	123	207
13 380	Cleerly Inc., conv. priv., série C, placement privé	204	164
19 275	Crinetics Pharmaceuticals Inc.	651	1 181
6 014	CRISPR Therapeutics AG	462	444
31 500	Cytokinetics Inc.	2 202	2 335
74 592	Elanco Animal Health Inc.	1 244	1 472
11 374	EyePoint Pharmaceuticals Inc.	263	135
15 823	Haemonetics Corporation	1 908	1 791
27 118	HilleVax Inc.	549	536
162 728	Honor Technology Inc., conv. priv., série D, placement privé	517	381
54 103	Immatics NV	832	860
20 098	Immunocore Holdings PLC, CAAÉ	1 225	932
34 339	Immunome Inc.	757	568
18 400	Immunovant Inc.	725	665
34 129	Inscripta Inc., conv. priv., série E, placement privé	381	87
22 813	Insmid Inc.	766	2 091
23 382	Ionis Pharmaceuticals Inc.	1 348	1 525
254 330	Kardium Inc., conv. priv., série D-6, placement privé	328	296
63 407	Lifescance Health Group Inc.	531	426

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
16 932	Masimo Corporation	2 726 \$	2 917 \$
7 400	Merus NV	456	599
6 571	Molina Healthcare Inc.	1 279	2 673
21 565	National Resilience Inc., conv. priv., série B, placement privé	387	1 371
10 634	National Resilience Inc., conv. priv., série C, placement privé	572	676
80 158	Neogen Corporation	1 692	1 714
101 823	NeoGenomics Inc.	1 792	1 932
31 497	Neumora Therapeutics Inc.	676	424
15 426	Novocure Limited	281	361
14 217	Nurix Therapeutics Inc.	298	406
5 396	Penumbra Inc.	1 398	1 329
23 217	Prime Medicine Inc.	195	163
69 135	Privia Health Group Inc.	2 172	1 644
18 452	PROCEPT BioRobotics Corporation	685	1 542
21 235	Prognyn Inc.	761	831
22 852	QuidelOrtho Corporation	2 766	1 039
7 474	RadNet Inc.	444	602
11 151	Rapport Therapeutics Inc.	264	355
6 370	Repligen Corporation	1 305	1 099
2 844	Scholar Rock Holding Corporation, placement privé, bons de souscription, 31 déc. 2025	0	15
13 200	Select Medical Holdings Corporation	574	633
61 727	Sotera Health Company	1 329	1 002
52 398	Stevanato Group SpA	1 583	1 315
10 654	Structure Therapeutics Inc., CAAÉ	451	572
29 889	Tango Therapeutics Inc.	442	351
22 869	Vaxcyte Inc.	1 446	2 362
29 928	Verve Therapeutics Inc.	779	200
37 973	Waystar Holding Corporation	1 123	1 117
10 215	Xenon Pharmaceuticals Inc.	484	545
		55 453	58 961
Industrie – 19,0 %			
20 932	AAON Inc.	1 909	2 498
6 778	ABL Space Systems Company, conv. priv., série B, placement privé	384	325
25 595	API Group Corporation	1 214	1 318
12 208	Arcosa Inc.	1 205	1 393
30 857	AZZ Inc.	1 870	3 261
20 674	Beacon Roofing Supply Inc.	1 568	2 560
59 691	BrightView Holdings Inc.	1 065	1 086
12 107	Cadre Holdings Inc.	264	556
11 413	Casella Waste Systems Inc., catégorie A	1 278	1 549
8 597	Crane Company	1 047	1 705
5 163	CSW Industrials Inc.	795	1 874
29 228	Enerpac Tool Group Corporation	819	1 527
9 331	Enpro Inc.	1 500	1 858
23 554	Esab Corporation	2 271	3 043
8 865	ESCO Technologies Inc.	690	1 274
24 343	Federal Signal Corporation	1 075	2 786
18 827	FTAI Aviation Limited	1 950	2 659
10 423	GMS Inc.	1 327	1 149
12 740	Graco Inc.	738	1 382
7 886	Ingersoll-Rand Inc.	373	980
9 444	John Bean Technologies Corporation	1 144	1 227
3 919	Landstar System Inc.	510	989
53 106	Leonardo DRS Inc.	1 359	1 853

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
5 104	Loar Holdings Inc.	212 \$	373 \$
55 093	Mueller Water Products Inc., catégorie A	841	1 351
41 413	Nuro Inc., conv. priv., série C, placement privé	706	232
10 794	Nuro Inc., conv. priv., série D, placement privé	279	60
6 257	NV5 Global Inc.	906	796
29 725	Parsons Corporation	1 457	3 327
68 029	Paycor HCM Inc.	2 106	1 182
5 092	Paylocity Holding Corporation	1 145	919
8 985	RBC Bearings Inc.	2 382	3 316
218 577	Rentokil Initial PLC	1 373	1 737
19 240	Rush Enterprises Inc., catégorie A	503	1 102
5 499	Saia Inc.	1 172	3 568
1 800	Simpson Manufacturing Company Inc.	409	415
15 732	SiteOne Landscape Supply Inc.	1 857	2 613
6 276	Spirax-Sarco Engineering PLC	898	920
16 802	SPX Technologies Inc.	1 104	3 267
4 283	Tetra Tech Inc.	543	1 198
5 233	The Toro Company	482	669
34 816	Thermon Group Holdings Inc.	1 136	1 465
2 247	Transcat Inc.	289	368
50 772	Verra Mobility Corporation	1 575	1 889
11 914	VSE Corporation	810	1 439
33 816	Willscot Mobile Mini Holdings Corporation	1 713	1 741
27 790	Zurn Elkay Water Solutions Corporation	948	1 118
		51 201	73 917
Technologies de l'information – 17,0 %			
8 097	Agilysys Inc.	632	1 154
29 300	Allegro MicroSystems Inc.	1 090	1 132
14 700	Altair Engineering Inc., catégorie A	1 367	1 972
112 409	Amplitude Inc., catégorie A	2 107	1 369
4 000	AppFolio Inc., catégorie A	1 210	1 338
182 568	Aurora Innovation Inc.	690	692
30 156	Braze Inc., catégorie A	1 655	1 602
104 596	CCC Intelligent Solutions Holdings Inc.	1 632	1 590
11 519	Cellink Inc., conv. priv., série D, placement privé	300	45
30 048	Checkr Inc., conv. priv., série C, placement privé	172	177
44 541	Checkr Inc., conv. priv., série D, placement privé	592	263
21 093	Checkr Inc., placement privé	217	125
11 900	Cognex Corporation	595	761
23 938	CTS Corporation	875	1 658
12 100	Diodes Inc.	1 165	1 191
65 510	DoubleVerify Holdings Inc.	2 221	1 745
6 620	Entegris Inc.	375	1 226
19 517	Envestnet Inc.	1 515	1 671
88 218	Epirus Inc., conv. priv., série C-2, placement privé	629	588
67	Farmer's Business Network Inc., conv. priv., série D, placement privé	2	0
19 280	Flexe Inc., conv. priv., série C, placement privé	307	168
4 963	Flexe Inc., conv. priv., série D, placement privé	127	43
3 300	Globant SA	702	805

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
12 832	Haul Hub Inc., conv. priv., série B, placement privé	244 \$	78 \$
3 203	Haul Hub Inc., conv. priv., série C, placement privé	76	20
7 898	Insight Enterprises Inc.	1 973	2 143
37 837	Intapp Inc.	1 873	1 898
29 700	JFrog Limited	1 428	1 526
9 113	KoBold Metals Inc., conv. priv., série B-1, placement privé	317	920
32 335	Lattice Semiconductor Corporation	1 082	2 565
19 622	MACOM Technology Solutions Holdings Inc.	1 775	2 992
3 134	Manhattan Associates Inc.	458	1 058
189 275	Mirion Technologies Inc.	2 299	2 781
21 022	Napco Security Technologies Inc.	988	1 494
5 848	Novanta Inc.	489	1 305
12 130	Onto Innovations Inc.	1 128	3 643
70 547	PAR Technology Corporation	4 625	4 545
8 861	PAR Technology Corporation, placement privé	462	571
17 511	Power Integrations Inc.	1 791	1 681
159 681	QXO Inc., placement privé	2 005	1 997
54 351	SecurityScorecard Inc., conv. priv., série E, placement privé	348	392
48 180	Seismic Software Inc., conv. priv., série E, placement privé	406	375
3 335	Seismic Software Inc., conv. priv., série F, placement privé	39	26
17	ServiceTitan Inc., conv. priv., série A-1, placement privé	1	2
8 439	ServiceTitan Inc., conv. priv., série D, placement privé	293	910
481	ServiceTitan Inc., conv. priv., série F, placement privé	65	52
1 141	ServiceTitan Inc., placement privé	69	123
6 352	Socure Inc., conv. priv., série A, placement privé	131	54
5 213	Socure Inc., conv. priv., série A-1, placement privé	107	45
94	Socure Inc., conv. priv., série B, placement privé	2	1
12 083	Socure Inc., conv. priv., série E, placement privé	240	103
5 226	Socure Inc., placement privé	108	45
5 181	Teledyne Technologies Inc.	1 424	2 750
21 643	The Descartes Systems Group Inc.	925	2 867
1 390	Themis Solutions (CLIO) Inc., conv. priv., série AA, placement privé	39	66
140	Themis Solutions (CLIO) Inc., conv. priv., série AB, placement privé	4	7
150	Themis Solutions (CLIO) Inc., conv. priv., série B, placement privé	4	7
11 243	Themis Solutions (CLIO) Inc., conv. priv., série E, placement privé	316	536
6 180	Themis Solutions (CLIO) Inc., placement privé	174	294
20 900	Varonis Systems Inc.	1 356	1 372
14 600	Vertex Inc., catégorie A	690	720
23 025	Vontier Corporation	630	1 203
19 750	Workiva Inc., catégorie A	2 159	1 972
		52 720	66 454

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Matériaux – 3,8 %			
99 298	Constellium SE, catégorie A	1 620 \$	2 561 \$
32 261	DS Smith PLC	203	234
75 527	Element Solutions Inc.	1 345	2 802
61 557	ERO Copper Corporation	1 296	1 800
14 083	H.B. Fuller Company	1 411	1 483
12 900	Louisiana-Pacific Corporation	1 344	1 453
6 036	Redwood Materials Inc., conv. priv., série C, placement privé	346	425
8 544	Royal Gold Inc.	1 319	1 463
27 422	Sealed Air Corporation	1 316	1 305
12 483	West Fraser Timber Company Limited	1 038	1 311
		11 238	14 837
Immobilier – 4,8 %			
10 221	Colliers International Group Inc., actions subalternes avec droit de vote	1 545	1 561
38 182	CubeSmart	1 799	2 359
131 234	DigitalBridge Group Inc.	3 408	2 460
8 372	EastGroup Properties Inc.	1 113	1 948
13 470	FirstService Corporation	1 502	2 808
12 266	Flagship Communities Real Estate Investment Trust	246	234
55 792	Healthcare Realty Trust Inc.	1 282	1 258
91 260	Independence Realty Trust Inc.	2 030	2 340
21 930	Rexford Industrial Realty Inc.	1 244	1 338
27 550	Terreno Realty Corporation	2 325	2 230
		16 494	18 536
Services publics – 2,8 %			
25 855	California Water Service Group	1 503	1 715
21 062	Chesapeake Utilities Corporation	2 370	3 060
9 348	IDACORP Inc.	1 135	1 191
10 064	Middlesex Water Company	773	719
26 561	OGE Energy Corporation	1 262	1 297
36 106	PNM Resources Inc.	1 848	1 826
8 452	Talen Energy Corporation	1 263	1 284
		10 154	11 092
Obligations de sociétés – 0,1 %			
158 200	Kardium Inc. (USD) conv., billet à ordre, placement privé, 0,000 %, 31 déc. 2026	216	216
	Coûts de transaction	(166)	
TOTAL DES TITRES			
EN PORTEFEUILLE – 98,9 %		315 013 \$	385 686 \$
TOTAL DU PORTEFEUILLE			385 686 \$

*Note : Les pourcentages indiqués correspondent
au rapport entre la juste valeur des placements et
l'actif net à la clôture de la période.*

Fonds de petites sociétés américaines TD

Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds (non audité)

Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 28 octobre 1997 et a commencé ses activités le 28 novembre 1997.

II) GPTD est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. GPTD a retenu les services de T. Rowe Price Associates, Inc. à titre de sous-conseiller du Fonds, en plus de GPTD.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés établies aux États-Unis. Pour tenter de réaliser cet objectif, le Fonds investit au moins 65 % de l'actif total dans des actions ordinaires de sociétés américaines de petite taille, privilégiant celles ayant des gestionnaires compétents et des niches d'affaires intéressantes; une flexibilité de leur politique de prix; de solides pratiques financières et comptables; une capacité établie d'accroître uniformément leur produit, leur bénéfice et leurs flux de trésorerie.

V) Les placements en trésorerie de parties liées du Fonds représentaient 1,6 % de l'actif net au 30 juin 2024 (non significatifs au 31 décembre 2023).

VI) Au 30 juin 2024, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 58,0 % (54,6 % au 31 décembre 2023) de l'actif net du Fonds.

Frais de gestion et frais d'administration (%) (note 6)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (hors TPS et TVH)

Série	Taux annuel	
	Frais de gestion*	Frais d'administration
Série Investisseurs	2,00	0,20
Série Conseillers	2,00	0,20
Série F	1,00	s.o.
Série D	1,00	0,20
Série O	0,00	s.o.

* Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
Total des commissions de courtage	111 \$	45 \$
Commissions payées à des parties liées	0	0
Accords de paiement indirect	14	0

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2023

Aucune perte fiscale reportée pour le Fonds.

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présenté ci-après :

	Montant (en milliers)		Pourcentage du montant total (%)	
	2024	2023	2024	2023
Revenus de prêts de titres bruts	0 \$	49 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur pour compte – The Bank of New York Mellon	0	(10)	(23,0)	(20,9)
Revenus de prêts de titres du Fonds avant remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	39	77,0	79,1
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	(4)	0,0	(9,1)
Revenus de prêts de titres nets	0 \$	35 \$	77,0	70,0

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT
Non significatif pour le Fonds.

II) RISQUE DE CHANGE
Les tableaux ci-après indiquent les devises (autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds) auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, y compris le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Ils présentent également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du taux de change entre la monnaie fonctionnelle du Fonds et les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
30 juin 2024				
Dollar australien	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Livre sterling	2 891	0	2 891	145
Couronne islandaise	0	0	0	0
Dollar américain	380 589	0	380 589	19 029
Total	383 480 \$	0 \$	383 480 \$	19 174 \$
Pourcentage de l'actif net (%)				
			98,3	4,9

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
31 déc. 2023				
Dollar australien	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Livre sterling	2 502	0	2 502	125
Couronne islandaise	293	0	293	15
Dollar américain	384 467	0	384 467	19 223
Total	387 262 \$	0 \$	387 262 \$	19 363 \$
Pourcentage de l'actif net (%)				
			99,1	5,0

* Comprend à la fois les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX
Le tableau ci-après résume l'incidence de l'autre risque de prix sur le Fonds. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, si l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ :

	30 juin 2024	31 déc. 2023
Indice de référence	Pondération (%)	
Indice de rendement global Russell 2000 (CAD)	100,00	100,00
Incidence sur l'actif net (en milliers)	16 382 \$	16 395 \$
Incidence sur l'actif net (%)	4,2	4,2

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents des montants approximatifs ci-dessus et l'écart peut être important.

IV) RISQUE DE CRÉDIT
Non significatif pour le Fonds.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS (en milliers)
Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2024				
Actions	368 476 \$	3 462 \$	13 515 \$	385 453 \$
Obligations	0	0	216	216
Bons de souscription	0	15	2	17
Total	368 476 \$	3 477 \$	13 733 \$	385 686 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2023				
Actions	371 847 \$	2 505 \$	11 343 \$	385 695 \$
Obligations	0	0	0	0
Bons de souscription	0	55	18	73
Total	371 847 \$	2 560 \$	11 361 \$	385 768 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 du Fonds pour les périodes du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 et du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

	Actions	Bons de souscription	Obligations
Solde au 1 ^{er} janv. 2024	11 343 \$	18 \$	0 \$
Achats et accroissement des intérêts	2 028	0	215
Ventes, remboursements et échéance	(311)	0	0
Transferts nets	0	0	0
Gains (pertes)			
(Gain) perte nette réalisée sur vente de placements et de dérivés	(831)	0	(31)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur placements et dérivés	1 286	(16)	32
Solde au 30 juin 2024	13 515 \$	2 \$	216 \$
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2024	309 \$	0 \$	1 \$

	Actions	Bons de souscription	Obligations
Solde au 1 ^{er} janv. 2023	22 975 \$	21 \$	0 \$
Achats et accroissement des intérêts	0	0	31
Ventes, remboursements et échéance	(4 467)	0	0
Transferts nets	(2 233)	0	0
Gains (pertes)			
(Gain) perte nette réalisée sur vente de placements et de dérivés	3 620	(5)	0
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur placements et dérivés	(8 552)	2	(31)
Solde au 31 déc. 2023	11 343 \$	18 \$	0 \$
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 déc. 2023	(5 749) \$	(3) \$	(31) \$

Au 30 juin 2024, si la valeur des titres classés au niveau 3 augmentait ou diminuait de 10 %, la valeur du Fonds augmenterait ou diminuerait de 1 373 \$ (1 136 \$ au 31 décembre 2023).

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024
Industrie	19,0
Technologies de l'information	17,0
Services financiers	16,5
Santé	15,1
Consommation discrétionnaire	8,5
Énergie	6,8
Immobilier	4,8
Matériaux	3,8
Biens de consommation de base	2,9
Services publics	2,8
Services de communication	1,6
Trésorerie (découvert bancaire)	1,6
Obligations de sociétés	0,1
Autres actifs (passifs) nets	(0,5)
	100,0

	31 déc. 2023
Industrie	19,2
Santé	17,5
Services financiers	15,6
Technologies de l'information	14,3
Consommation discrétionnaire	10,9
Énergie	5,9
Immobilier	5,2
Matériaux	3,9
Services publics	2,9
Biens de consommation de base	2,7
Trésorerie (découvert bancaire)	1,3
Services de communication	0,6
Obligations de sociétés	0,0
Autres actifs (passifs) nets	0,0
	100,0

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

1. Les Fonds

Les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (collectivement, les « Fonds », individuellement, le « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en vertu des lois de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion.

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire des Fonds. GPTD, Services d'investissement TD Inc. (« SITD »), TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch ») sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2024 et 2023, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une série d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette série, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existe à la date de présentation de l'information financière.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 13 août 2024.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board* (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds

devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des coentreprises qui sont évaluées à la JVRN.

L'obligation des Fonds à l'égard des rachats de parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle des Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées au montant du rachat.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de série et l'actif net par part de série des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les actions négociées sur des marchés actifs

à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, l'évaluation à la juste valeur sera utilisée plutôt que le dernier cours négocié dans les cas où il faut éviter les cours périmés et où il faut appliquer des facteurs d'évaluation de la juste valeur afin de tenir compte, entre autres, des événements importants survenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme et les mises en pension et les prises en pension de titres sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les obligations à rendement réel sont évaluées en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les variations du facteur d'inflation figurent au poste « Intérêts aux fins de distributions » des états du résultat global.
- d) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value/moins-value latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.
- e) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.

- f) Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés et négociés en bourse visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Tout écart entre la valeur à la fermeture des bureaux du jour d'évaluation courant et celle du jour d'évaluation précédent est réglé au comptant quotidiennement et inscrit dans les états du résultat global au poste « Revenus (pertes) sur dérivés ». Les dépôts en espèces ou emprunts sur marge sont inscrits au poste « Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés » des états de la situation financière. Les instruments de créance à court terme indiqués à l'inventaire du portefeuille ont été séparés des autres titres et sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme normalisés conclus par les Fonds, le cas échéant.

- g) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.

Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

- h) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance pour obtenir une exposition aux instruments de créance sans investir directement dans ceux-ci. Un swap sur défaillance est un contrat bilatéral de gré à gré de dérivé de crédit entre deux parties, l'acheteur de protection contre le risque de crédit d'un émetteur spécifique (l'entité de référence) et le vendeur de cette protection. L'acheteur de protection paie une prime périodique, habituellement trimestrielle, au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit lié à un incident de crédit particulier. Les incidents de crédit sont des événements tels qu'une faillite, un grave manquement ou une restructuration de la dette pour un actif de référence déterminé. En cas d'incident de crédit, un swap sur défaillance peut être réglé par la livraison physique de l'actif de référence pour un produit correspondant à sa valeur nominale ou par une compensation en espèces correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant éventuel n'est exigible.

Au cours des périodes présentées, certains Fonds ont conclu un swap sur défaillance sur indices en tant que vendeur de protection. Tous frais initiaux versés ou perçus par ces Fonds à la création d'un swap sur défaillance sont compris dans sa juste valeur. Les primes trimestrielles perçues de la contrepartie sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur défaillance en

vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps sur défaillance sont obtenus directement auprès du fournisseur de données ou du courtier. Lorsque les swaps sur défaillance arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

L'exposition aux swaps sur défaillance est limitée au montant notionnel du contrat, moins tout montant recouvrable applicable, obtenu par le produit du montant notionnel et du taux de recouvrement de l'entité de référence.

- i) Les fonds négociés en bourse (« FNB ») qui ne sont pas gérés par GPTD sont évalués selon le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière.
- j) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents, les FNB gérés par GPTD et les autres fonds sous-jacents sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- k) Certains Fonds peuvent conclure des engagements afin d'acquérir, lorsqu'ils sont émis, des titres dans le cadre de placements privés dans une société ouverte (PPSO) impliquant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS). Une SAVS est une société cotée en bourse qui mobilise des capitaux d'investissement au moyen d'un premier appel public à l'épargne afin d'acquérir des titres de participation, par fusion, par regroupement d'entreprises, par acquisition ou par toute autre transaction semblable, d'une ou plusieurs sociétés en exploitation selon des délais prévus. Un PPSO comporte généralement l'acquisition de titres directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres acquis dans le cadre d'une opération de PPSO ne peuvent être négociés à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. Les engagements dépendent de l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés visées. La plus-value ou la moins-value latente de ces engagements à la clôture de la période est présentée séparément au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états de la situation financière, et toute variation de la juste valeur au cours des périodes de présentation de l'information financière est comptabilisée au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états du résultat global.

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de la valeur de rachat de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données d'entrée non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres fonds qui répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10. Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou des droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés à la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie ainsi qu'aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Prises en pension de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prises en pension de titres. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, un fonds achète un titre à un prix donné à un tiers et convient de le lui revendre à un prix déterminé et à une date ultérieure convenue. L'écart est présenté au poste « Revenus de prises en pension de titres » dans les états du résultat global.

Ces types d'opérations comportent le risque que l'autre partie manque à ses obligations aux termes de la convention ou qu'elle fasse faillite. Afin de réduire ces risques, l'autre partie est tenue de fournir des garanties aux Fonds. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur de marché du titre et la garantie est évaluée à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les types de titres reçus et les garanties connexes que détiennent les Fonds, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de la série

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque série des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. Toutefois, dans certains cas inattendus, la valeur liquidative par part d'une série peut être calculée à un autre moment.

La valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds, calculée pour le traitement des souscriptions, des substitutions, des conversions et des rachats des parts de séries, correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun d'un Fonds donné imputée à cette série et la valeur de la quote-part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à la série en question.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables total de chaque série des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette série à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds sous-jacents autres que des FNB sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les dividendes reçus des FNB sont répartis entre le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital en fonction de la nature des composantes sous-jacentes. Les répartitions sont fondées sur la meilleure information disponible et les répartitions réelles pourraient être différentes.

Certains Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds sous-jacents autres que des FNB. Toutefois, les fonds sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque série. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque série selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période présentée, sauf si une série a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la série.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries qui ont égalité de rang et sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. En outre, chaque Fiducie de fonds commun de placement TD est également autorisée à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries offertes en vertu d'une notice d'offre confidentielle. Les différentes séries pouvant être offertes par les Fonds sont décrites ci-après.

Série Investisseurs :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs.
Séries H5 et H8 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série Plus :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Séries K et K5 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD, et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série e :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par voie électronique.
Série D :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par l'entremise de Placements directs TD, une division de TDWCI, ou d'autres courtiers exécutants.
Série Conseillers :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement.
Séries T5 et T8 :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement et souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série F :	Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Séries FT5 et FT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie du Fonds par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Ces séries peuvent aussi être offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.

Série F Plus :	Parts offertes aux grands investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Pour cette série, les investisseurs doivent effectuer le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série W :	Parts offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD.
Séries WT5 et WT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD, et qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Séries Privée et Privée-EM :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série Privée avec GPTD.
Série Institutionnelle :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels que les régimes collectifs d'épargne, et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série O :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série O avec GPTD.
Série G :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions, les régimes collectifs d'épargne ou les régimes de retraite, et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série G avec GPTD.

Chaque série de parts comporte différentes options d'achat et des frais de gestion plus ou moins élevés selon leurs caractéristiques résumées ci-dessus, qui reflètent l'importance des services de conseil en placement offerts et/ou des services.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie. Les parts des Fonds sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de série établie après réception par GPTD de l'ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de la demande de rachat. Les souscriptions et les rachats présentés dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables comprennent les parts converties entre les séries d'un même Fonds. Toutefois, les conversions entre les séries du Fonds ne sont pas présentées à titre de « Produit de l'émission de parts rachetables » ni de « Montants versés au rachat de parts rachetables » dans les tableaux des flux de trésorerie.

6. Opérations avec des parties liées

Capital

GPTD, ses sociétés affiliées et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le dépositaire du Fonds indiciel équilibré TD et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) du Fonds. La Banque Toronto-Dominion est le sousdépositaire des Fonds (à l'exception du Fonds indiciel équilibré TD) et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Frais de gestion

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille et de supervision de tous services fournis par des sous-conseillers en valeurs aux Fiducies de fonds commun de placement TD, GPTD reçoit des frais de gestion annuels relativement à certaines séries de ces Fonds. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série Privée, de série O et de série G. Les porteurs de parts de séries Privée, de série O et de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille fournis aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD, certaines séries de ces Fonds versent des frais de gestion annuels à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série G. Les porteurs de parts de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

Lorsque les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service. Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'administration

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à certaines séries des Fiducies de fonds commun de placement TD. À l'exception de la série G, les frais d'administration comprennent les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt et les frais bancaires. Pour la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation.

Les frais d'administration sont à payer relativement à la série Investisseurs, la série H5, la série H8, la série D, la série Conseillers, la série T5, la série T8 et la série G des Fiducies de fonds commun de placement TD, selon le cas, autres que les Fonds du marché monétaire, le Fonds d'obligations ultra court terme TD, le Fonds d'obligations à court terme TD, le Fonds d'obligations canadiennes TD, le Fonds opportunités mondiales TD – conservateur, le Fonds opportunités mondiales TD – équilibré, les Fonds indiciels et les parts de série Conseillers du Fonds d'actions américaines TD. Les frais d'administration sont aussi à payer s'agissant de la série Plus et de la série K des Fiducies de fonds commun de placement TD, autres que le Fonds du marché monétaire américain TD, le Fonds d'obligations à court terme TD, le Fonds d'obligations canadiennes TD, le Portefeuille à revenu favorable TD, le Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD et le Fonds opportunités mondiales TD – conservateur.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Il n'y a pas de frais d'administration concernant les autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception de la série G de ces Fonds et des Portefeuilles FNB gérés TD, aucuns frais d'administration ne sont imputés aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. En ce qui concerne la série G de ces fonds, en contrepartie du règlement de tous les frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels. En ce qui concerne les Portefeuilles FNB gérés TD, en contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série D et à la série G des Portefeuilles FNB gérés TD. Les frais d'administration comprennent les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, certains honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt auprès des autorités de réglementation et les frais bancaires.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif des Fonds.

GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds et des fonds sous-jacents gérés par GPTD. Le CEI, à titre de comité indépendant impartial, procède à l'examen de toutes opérations qui pourraient mettre GPTD en situation de conflit d'intérêts et donne ses recommandations ou, s'il y a lieu, ses approbations. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

Lorsqu'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés affiliées détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds. Si le montant est important, la trésorerie des Fonds détenue auprès de La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et leurs dépenses ont été réparties entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation concernant les parts de série O et de série G des Fiducies de fonds commun de placement TD.

La série Privée et la série Privée-EM des Fiducies de fonds commun de placement TD et la série Conseillers du Fonds d'actions américaines TD doivent payer leur quote-part des frais d'exploitation qui sont communs à toutes les séries de ces Fonds, ainsi que les frais qui ne sont attribuables qu'à la série (qui peuvent être payables à GPTD ou ses sociétés affiliées), y compris les frais du CEI, les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt, toutes les taxes, les frais liés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et les nouveaux types de coûts ou de charges.

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation des autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD (notamment les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception des Portefeuilles FNB gérés TD, tous les frais d'exploitation des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (y compris ceux des services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées) sont payés par GPTD, y compris les frais du CEI, de tenue des comptes et de communication, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes afférentes.

GPTD absorbe certains frais d'exploitation des Portefeuilles FNB gérés TD. Chaque Portefeuille FNB géré TD est responsable du paiement de tous les frais liés aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges et toutes les taxes afférentes.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion, les frais d'administration et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renonciations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion, aux frais d'administration et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transaction) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a entraîné une grande volatilité et incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux. Une perturbation du marché peut avoir une incidence défavorable sur la valeur des placements et sur les risques pertinents liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

GPTD cherche à réduire les risques financiers en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

Pour un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents, GPTD cherche à réduire les risques financiers en répartissant les placements dans trois principales catégories d'actifs : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de participation pour la croissance, s'il y a lieu. Comme les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actifs peut contribuer à atténuer le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Les Fonds sont gérés conformément aux restrictions les concernant en matière de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque grâce à ses restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues et des positions vendeur sur contrats à terme normalisés, le risque de perte maximal sur certains contrats sur instruments dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues et les positions vendeur sur contrats à terme normalisés peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient. Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par DBRS Limited est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte aux billets à court terme et/ou aux instruments de créance, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. La juste valeur totale des titres prêtés et des titres faisant l'objet d'une opération de mise en pension est limitée à 50 % de la valeur liquidative de chaque Fonds établie immédiatement après que le Fonds ait conclu une telle opération. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

Le 27 août 2020, l'International Accounting Standards Board a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7). Les modifications sont en vigueur pour l'exercice considéré des Fonds et fournissent, entre autres, des mesures de simplification pour les instruments comptabilisés au coût amorti ou faisant partie d'une relation de comptabilité de couverture. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence comptable. En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR) et la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni ont annoncé qu'elles cesseraient de publier le taux LIBOR de diverses échéances et devises (notamment le taux LIBOR en livre sterling, en euro, en franc suisse et en yen pour toutes les échéances ainsi que le taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois) d'ici le 31 décembre 2021. Le taux LIBOR en dollar américain pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) a cessé d'être publié après le 30 juin 2023. Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé la cessation du calcul et de la publication du taux CDOR de toutes les échéances immédiatement après une dernière publication le 28 juin 2024. GPTD n'a pas remarqué d'incidence importante sur la liquidité et l'évaluation des Fonds découlant de la transition des taux LIBOR et CDOR.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

e) Risque lié à l'effet de levier

Le risque lié à l'effet de levier est le risque qu'une variation défavorable de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent auquel le fonds est exposé par effet de levier puisse entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait eu recours à aucun effet de levier, et peut donner lieu à des pertes plus grandes que le montant investi.

Le Fonds alternatif de gestion du risque TD, le Fonds alternatif de produits de base TD et le Fonds alternatif de produits de base long/court TD sont des fonds commun de placement alternatifs, tel qu'ils sont définis dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et ils sont autorisés à créer un effet de levier sur leurs actifs dans le cadre de leur stratégie de placement au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative de ces fonds. Des renseignements sur la façon dont ces fonds ont recours à l'effet de levier sont présentés dans les notes propres au Fonds.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées.

Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2024. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices ou des données FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre publication des données du groupe LSE n'est permise sans le consentement écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le contenu de la présente communication n'est pas promu, parrainé ou endossé par le groupe LSE.

Les Fonds Mutuels TD, les Fonds TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.